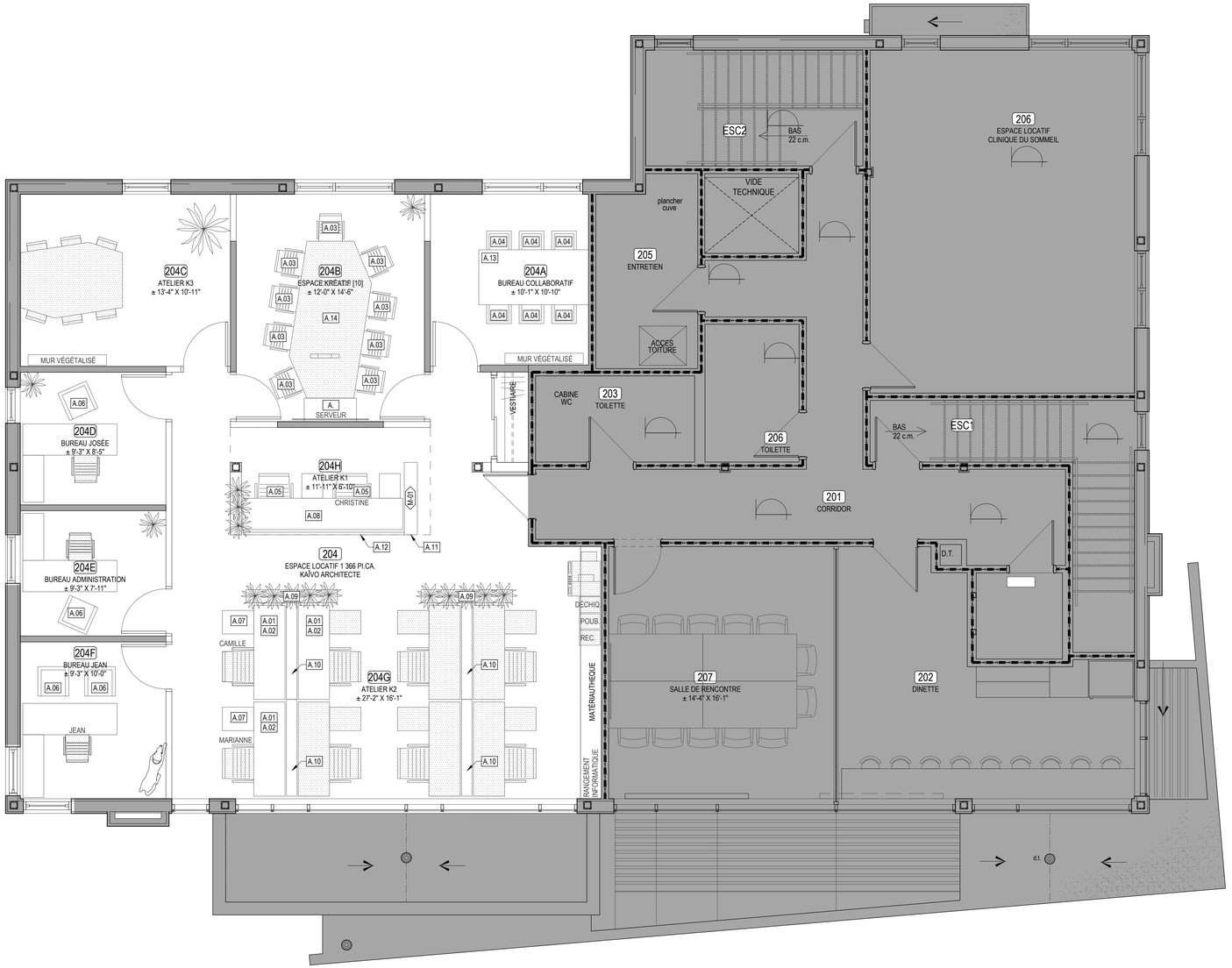

CLIENT

CIE IMMO

PROJET

NOUVEAUX BUREAUX KAIVO

SITE

340, BD. VACHON S
STE-MARIE (QUÉBEC) G6E 1X8

ARCHITECTURE

KAIVO.CA | SAINTE-MARIE | 418.387.4006

SCEAU

CIVIL ET STRUCTURE

ÉLECTROMÉCANIQUE

CONSTRUCTION

NOTES

- Seuls les dessins "POUR CONSTRUCTION" peuvent être utilisés pour la construction. Ils doivent être signés et scellés pas l'architecte.
- Les oeuvres architecturales sont soumises à la Loi sur le droit d'auteur.

ÉMISSIONS

No	A-M-J	ÉTAPE	PAR
01	25-00-00	ÉTAPE raison	JT

TITRE DU DESSIN

AMÉNAGEMENT
NIVEAU 2

CONÇU PAR

JEAN TURMEL
architecte sénior chargé de projets

DESSINÉ PAR

VÉRIFIÉ PAR

JEAN TURMEL
architecte sénior chargé de projets

NO. PROJET

25030

LÉGENDE - AGRANDIS ET MOBILIERS

- ZONE HORS TRAVAUX
- ZONE DES TRAVAUX
- MXX — NO MOBILIER (voir mobiliers)
- XX — NO DE FINI - PLANCHER (voir finis - murs, planchers et divers)
- XX — NO DE FINI - MUR MUR INDIQUÉ UNIQUEMENT (voir finis - murs, planchers et divers)
- XX — NO DE FINI - MUR TOUS LES MURS DE LA PIÈCE (voir finis - murs, planchers et divers)
- XX — NO DE FINI - MUR (voir finis - murs, planchers et divers)
- XX — NO DE FINI - MOBILIER (voir finis - mobiliers)
- XX — NO DE FINI - DIVERS (voir finis - murs, planchers et divers)
- XXX / XXXXXXX — NO ET NOM DE PIÈCE
- X.XX — NOTE SPÉCIFIQUE

COULEURS - PEINTURES

FINIS - MURS, PLANCHERS ET DIVERS

FINIS - MOBILIERS

PX PEINTURE
Couleur X (voir couleurs - peintures)

F1 STRATIFIÉ (Bureaux blanc - effet bois)
Compagnie, Couleur, Fini

F2 STRATIFIÉ (Bureaux blanc)
Wilsonart, D427-80, Fini mat

NOTES GÉNÉRALES - AGRANDIS ET MOBILIERS

NOTES SPÉCIFIQUES - AGRANDIS ET MOBILIERS

K.01 PELLICULE GIVRÉE, VOIR SPÉCIFICATIONS PAGE Axxx.

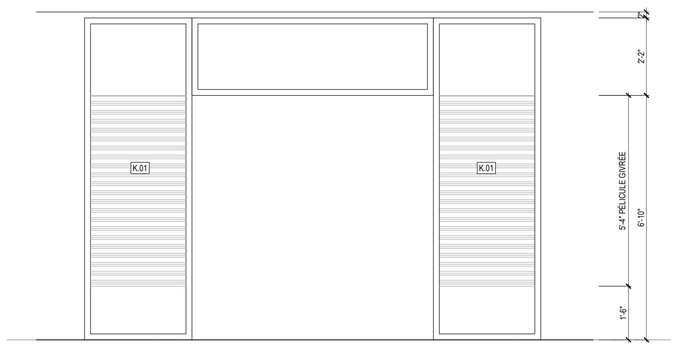

900A MUR RÉCEPTION
A200 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

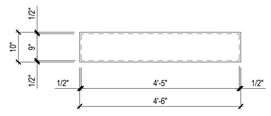

PLAN

ÉLÉVATION

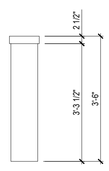

PROFIL

900B M-01 CRÉDENCE ACCUEIL
A270 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

CLIENT

CIE IMMO

PROJET

NOUVEAUX BUREAUX KAIVO

SITE

340, BD. VACHON S
STE-MARIE (QUÉBEC) G6E 1X8

ARCHITECTURE

KAIVO ARCHITECTE
KAIVO.CA | SAINTE-MARIE | 418.387.4006

SCEAU

CIVIL ET STRUCTURE

ÉLECTROMÉCANIQUE

CONSTRUCTION

NOTES

- Seuls les dessins "POUR CONSTRUCTION" peuvent être utilisés pour la construction. Ils doivent être signés et scellés pas l'architecte.
- Les oeuvres architecturales sont soumises à la Loi sur le droit d'auteur.

ÉMISSIONS

No		raison	
01	25-00-00	ÉTAPE	JT
No	A-M-J	ÉTAPE	PAR

TITRE DU DESSIN

ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES
AGRANDIS MOBILIERS

CONÇU PAR

JEAN TURMEL
architecte sénior chargé de projets

DESSINÉ PAR

CINDIE LEBLANC
technologue arch. sénior designer d'intérieur

VÉRIFIÉ PAR

JEAN TURMEL
architecte sénior chargé de projets

NO. PROJET

25030

A900